



**Bruxelles, le 28 septembre 2015
(OR. fr)**

12399/15

OJ CRP1 34

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objet:	2557ème réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1 ^{re} partie)
Date:	30 septembre 2015
Heure:	10:00
Lieu:	Bruxelles

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire.

I ⁽¹⁾

2. Réponses aux questions écrites posées au Conseil par des membres du Parlement européen (+)

- a) E-006834/2015 - Jean-François Jalkh (NI)
L'Ukraine face à la guerre
11609/15 PE-QE 432
- b) E-007752/2015 - José Blanco López (S&D)
Adhésion de l'Islande à l'UE
11745/15 PE-QE 437
- c) E-009008/2015 - Fulvio Martusciello (PPE)
La politique de sécurité et de défense commune
11656/15 PE-QE 434

- d) E-009973/2015 - Anja Hazekamp (GUE/NGL)
Criminalité organisée internationale et pêche illicite
11718/15 PE-QE 436
 - e) E-010136/2015 - José Blanco López (S&D)
Réduction de la dimension des bagages de cabine des passagers aériens
11657/15 PE-QE 435
 - f) E-010260/2015 - Mara Bizzotto (ENF)
Politiques européennes de lutte contre les combattants étrangers
11617/15 PE-QE 433
3. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
Nomination de Mme Nadine NERGUISIAN (FR), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements
 - Adoption
12280/15 EDUC 253 SOC 530
 4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2001/1829/CE en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire sur leur territoire l'utilisation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux génétiquement modifiés.
 - Consultation facultative du Comité des Régions (°)
12375/1/15 AGRI 491 AGRILEG 176 DENLEG 121 MI 584 CONSOM 156
SAN 300 CODEC 1247 REV 1
 5. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 28.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 508/2014 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, en ce qui concerne les critères permettant d'établir le niveau des corrections financières et d'appliquer des corrections financières forfaitaires, et modifiant le règlement (CE) n° 665/2008 de la Commission
 - Confirmation de ne pas s'opposer à l'adoption
12228/15 PECHE 309
+ COR 1
11518/15 PECHE 272 DELACT 111
+ ADD 1
 6. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 1983/2003 de la Commission portant mise en application du règlement (CE) n° 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) en ce qui concerne la liste des variables primaires cibles
 - Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
10956/15 STATIS 65 SOC 456 EMPL 301
10948/1/15 STATIS 64 SOC 455 EMPL 300 REV 1
+ ADD 1 REV 1
+ ADD 1 REV 2 (cs)

7. Directive (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe II de la directive 2000/59/CE du Parlement européen et du Conseil sur les installations de réception portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les résidus de cargaison
 - Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
 - 12302/15 MAR 107
 - 11290/15 MAR 81
 - + ADD 1
8. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (UE) n° 965/2012 en ce qui concerne les exigences applicables aux enregistreurs de vol, aux dispositifs de repérage dans l'eau et aux systèmes de suivi des aéronefs
 - Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
 - 12305/15 AVIATION 107
 - 11285/15 AVIATION 80
 - + ADD 1
9. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (UE) n° 748/2012 en ce qui concerne la mise en œuvre d'exigences essentielles en matière de protection de l'environnement
 - Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
 - 12312/15 AVIATION 108
 - 11286/15 AVIATION 81
10. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences essentielles en matière de protection de l'environnement
 - Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
 - 12314/15 AVIATION 109
 - 11289/15 AVIATION 82
11. Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein de la commission mixte UE-AELE "Transit commun" en ce qui concerne l'adoption d'une décision modifiant la convention du 20 mai 1987 relative à un régime de transit commun
 - Adoption
 - 11799/15 UD 175
 - + COR 1
 - 11875/15 UD 177
12. Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne concernant l'adoption d'une décision de la commission mixte UE-AELE "Simplification des formalités dans les échanges de marchandises" et d'une décision de la commission mixte UE-AELE "Transit commun" concernant les invitations, adressées à la République de Serbie, à adhérer à la convention sur la simplification des formalités dans les échanges de marchandises et à la convention relative à un régime de transit commun
 - Adoption
 - 11801/15 UD 176
 - + COR 1
 - 11882/15 UD 178

13. Projet de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République du Cap-Vert
- Adoption
 - 11936/15 PECHE 293
 - + ADD 1
 - 15848/14 PECHE 552
14. Projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et la République de Madagascar
- Adoption
 - 11937/15 PECHE 294
 - + ADD 1
 - 15225/14 PECHE 520
15. Projet de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat de pêche entre la Communauté européenne et la République de Guinée-Bissau
- Adoption
 - 11938/15 PECHE 295
 - + ADD 1
 - 11667/12 PECHE 237
16. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives à l'internet ouvert et modifiant la directive 2002/22/CE sur le service universel et les droits de l'utilisateur concernant les réseaux de communication et les services et le règlement (UE) n° 531/2012 concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union (**première lecture**) (AL + D)
- Adoption
 - a) de la position du Conseil en première lecture
 - b) de l'exposé des motifs du Conseil
 - 12279/15 CODEC 1226 TELECOM 177 COMPET 418 MI 576 CONSOM 152
 - + ADD 1
 - 10788/15 TELECOM 161 COMPET 361 MI 481 CONSOM 126 CODEC 1038
 - + REV 1 (de)
 - + ADD 1
 - + ADD 1 COR 1

II

17. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil "Agriculture et pêche" des 22 et 23 octobre 2015 ⁽¹⁾

**(Pour les points relevant de la compétence du
Comité des représentants permanents)**

18. Préparation de la session du Conseil (**Transports**, télécommunications et énergie) du 8 octobre 2015
- Quatrième paquet ferroviaire (volet marché) (**première lecture**) (*délibération législative*)
 - a) Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2012/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 21 novembre 2012 établissant un espace ferroviaire unique européen, en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer et la gouvernance de l'infrastructure ferroviaire
 - b) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1370/2007 en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer
 - Orientation générale (•)
11998/15 TRANS 287 CODEC 1185
- Divers

⁽¹⁾ Ces points seront examinés par le Groupe Mertens le 29 septembre 2015.

^(°) Point sur lequel une décision de procédure peut être adoptée par le Coreper, conformément à l'article 19, paragraphe 7, du règlement intérieur.

⁽⁺⁾ Point pouvant être adopté par procédure de silence, conformément à l'article 12, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil.

^(•) Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.